

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Du vendredi 22 janvier 2021

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Procurations : 3

Date de convocation : 15 janvier 2021

Date d'affichage : 28 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux janvier à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Entrains-sur-Nohain dûment convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Michel POIRIER, Maire.

Sont Présents Mesdames et Messieurs :

Romain BAILLY, Blandine DECAENS, Patricia DETABLE, Emilie DOURNEAU, Lionel DUVAL, Annie GARCIA, Fabien GIBOURET, Françoise MALLERET, Véronique MILLER, Christopher WEISSBERG

Absents excusés :

Laurence CHEVALIER, Mélanie CROISY, Serge GAUCHOT

Absents :

Jean-Baptiste ARNOULT

Procurations :

Serge GAUCHOT à Annie GARCIA, Laurence CHEVALIER à Véronique MILLER, Mélanie CROISY à Blandine DECAENS

Secrétaire de Séance : Romain BAILLY

M Le Maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour :
Projet de réhabilitation thermique de l'école primaire

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité
AJOUTE ce point à l'ordre du jour

Approbation du Procès-Verbal du 20 novembre 2020

Vote : Le Conseil Municipal, unanimité
APPROUVE le procès-verbal du 20 novembre 2020

AFFAIRE N° 1

FINANCES : INDEMNITE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS

Le montant de l'indemnité pour 2020 est de 234 € par mois pris sur les dotations de la commune.

Vote : le conseil municipal, 12 pour, 2 abstentions, 0 contre
DONNE un avis favorable au versement de l'indemnité représentative de logement pour 234 € par mois.

AFFAIRE N° 2

FINANCES : SUBVENTION AGENCE DE L'EAU PONT DE L'ANGUILLERIE

Une demande de subvention à l'agence de l'eau va être faite pour 42 915,90 € soit environ 20 % du montant global des travaux.

Vote : le conseil municipal à l'unanimité
DEMANDE une subvention de 42 915,90 € à l'agence de l'eau

AFFAIRE N° 3

ADMINISTRATION : COUPE DE BOIS DE L'ONF

L'ONF propose le marquage des parcelles 5 et 27 au profit des affouages 2021 dont les garants sont Fabien Gibouret, Michel Poirier, Romain Bailly ainsi que la vente de bois.

Vote : le conseil municipal à l'unanimité
ACCEPTE la proposition de l'ONF

AFFAIRE N° 4

FINANCES : SUBVENTION DETR 2020 SECURISATION DES ECOLES

Une demande de subvention DETR 2020 pour 7267 € soit 80 % de la somme globale a été demandé pour la sécurisation de l'école maternelle (portail sécurisé électrique).

Vote : le conseil municipal à l'unanimité
DEMANDE une subvention de 7267 € au titre de la DETR 2020.

AFFAIRE N° 5

FINANCES : SUBVENTION DCE 2020 VOIRIE

La subvention DCE 2020 de 6815 € a été attribué aux travaux de voirie effectué aux Château du Bois pour un montant total de 35 974,66 € HT.

Vote : le conseil municipal à l'unanimité
ATTRIBUE la DCE de 6815 € aux travaux de voirie.

AFFAIRE N° 6

FINANCES : CREDITS DEPENSES IMPREVUES 2020

M Le Maire a acheté un tracteur tondeuse pour une somme de 26995 € et a utilisé le compte dépenses imprévues. Il a effectué un virement de crédit des articles suivants :

Chap 020 article 020	-27 000 €
Chap21 article 2158	+27 000 €
Opération 201901	

Vote : le conseil municipal à l'unanimité
ACCEPTE le virement de crédit de 27000 €

AFFAIRE N° 7

ADMINISTRATION : CONVENTION ACTES (DEMATERIALISATION DES ACTES ADMINISTRATIFS)

Pour simplifier les démarches administratives et gagner du temps, le passage des actes au contrôle de légalité va se faire de manière dématérialisé. Une convention doit être signé avec la préfecture et le site.

Vote : le conseil municipal à l'unanimité
ACCEPTE le passage à la dématérialisation des actes.

AFFAIRE N° 8

ADMINISTRATION : DEVENIR DE LA POSTE

Arrivée de Laurence CHEVALIER à 18h56

Suite à un entretien avec un responsable de La Poste une décision avant fin janvier doit être prise concernant son avenir.

Trois propositions ont été faites :

- Ouverture de 12h sur 2 jours
- Ouverture de la poste chez un commerçant
- Ouverture d'une agence postale

Un projet est en cours d'étude pour l'intégration de plusieurs services dont La Poste dans un même bâtiment qui ne devrait voir le jour qu'en fin de mandat.

Vote : Le conseil municipal,

- | | |
|----------------------------|---------------------------------|
| - 12 heures sur 2 jours | 12 pour, 2 abstentions |
| - Poste chez un commerçant | 12 contre, 2 abstentions |
| - Agence postale | 2 pour, 11 contre, 1 abstention |

DECIDE du passage de la poste à 12h sur deux jours

INFORME les dirigeants de La Poste de notre projet.

AFFAIRE N° 9

ADMINISTRATION : PROJETS ET FIXATION D'UN PRIX POUR LA MAISON 10 BIS PLACE SAINT SULPICE

La réfection de la toiture a été proposé ainsi que l'assainissement des murs. La vente de la maison a été envisagée mais aucun prix n'a été fixé.

Vote : le conseil municipal,

- | | |
|--------------------------|--------|
| - Projet de restauration | 7 pour |
| - Vente | 3 pour |
| - Abstention | 4 |

DECIDE de contacter des entrepreneurs pour la réfection de la maison.

AFFAIRE N° 10

FINANCES : FIXATION D'UN PRIX POUR LE MINIBUS 19 PLACES

Suite à la décision de vendre le minibus, la proposition d'une fourchette de prix de 10 000€ à 14 000 € a été faite.

Vote : le conseil municipal à l'unanimité

FIXE le prix de vente du minibus entre 10 000 € et 14 000 €.

AFFAIRE N° 11

ADMINISTRATION : MOTION DE DEFENSE DES URGENCES ET DES SECOURS DU SAMU DE L'YONNE

L'ARS veut déplacer le centre d'appel du SAMU 15 d'Auxerre à Dijon, ce qui peut engendrer des pertes d'emplois alors qu'une plateforme téléphonique SAMU et pompiers pourrait être créée à Auxerre.

Vote : le conseil municipal

ADOpte la motion de soutien pour le SAMU de l'Yonne

AFFAIRE N° 12**ADMINISTRATION : PROJET DE REHABILITATION THERMIQUE DE L'ECOLE PRIMAIRE**

Suite au lancement du plan de relance énergétique, un projet de réhabilitation est prévue pour l'école primaire. Une présentation du projet a été faite au conseil municipal comprenant le changement de la chaudière et une réhabilitation thermique des logements et de l'école.

L'architecte nous propose pour le projet ses honoraires d'un montant de 3753.23 €

Vote : le conseil municipal 0 contre, 2 abstentions, 12 pour
ACCEPTE les honoraires de l'architecte.

DIVERS**PERSONNEL**

Embauche de M David BEAUFILS à compte du 1^{er} février 2021

Mutation de M Alexandre BARBIER à partir du 1^{er} février 2021

Une nouvelle annonce sera publiée pour le remplacement d'Alain DELRIEU suite à son départ en retraite.

MAIRIE

Après réflexion, la mairie ne sera plus ouverte le samedi matin (manque de fréquentation) mais le vendredi après-midi.

SITE INTERNET

La conception du site internet est en cours.

Bâtiment DUMONT

Un projet pour regrouper la poste, le musée et la bibliothèque est à l'étude. Il faut contacter le responsable du GRADE pour avoir son avis.

GARAGE ALVES

L'architecte du SIEEEN va réouvrir le dossier suite aux malfaçons.

SPAR

Compte tenu de l'état des bâtiments du SPAR, la mairie souhaite contacter le propriétaire pour trouver un arrangement.

La séance est levée à 20h35.